Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900997-20251215-20250811-DE

DEPARTEMENT	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINISTERE	DE LA COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers **En exercice : 12** **Présents : 10** **Votants : 11** **Date de la convocation 10 décembre 2025** **Quorum : 7**	***Séance du 15 décembre 2025*** L'an deux mille vingt-cinq et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **Présents** : Tous les conseillers en exercice à l'exception de : Mme Annie Priol qui a donné pouvoir à Mme Anne Apprioual **Absente** : Mme Armelle Kernéïs Mme Sandra Roudaut a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N° 2025-08-11

OBJET : REDADEG 2026

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'équipe de la Redadeg organise une nouvelle édition de cette course qui se déroulera entre le 8 mai 2026 et le 16 mai 2026 et dont l'objectif est la promotion de la langue bretonne.
Elle passera sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau le 11 mai 2026 (à 10 h 06).

Comme pour les éditions précédentes, les organisateurs proposent l'achat d'un kilomètre ou plusieurs kilomètres du parcours.

Chaque kilomètre est vendu pour récolter des fonds destinés à financer des projets liés à l'usage et à la transmission de la langue sur tout le territoire breton.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par un vote à l'unanimité,

- décide d'acheter au nom de la commune un kilomètre au prix de 100 €.

Fait les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

ANNE APPRIOUAL